



## Assemblée générale du 24 mars 2005

**Présentes** : Isabelle LECLERCQ, Présidente ; Caroline VANHERSECKE, trésorière ; Marie-Hélène Copin, secrétaire.

Nombre d'adhérents présents : 36 (sur 126)

Nombre de pouvoirs : 27

Quorum : 63

Le quorum est atteint pour les décisions « basiques », mais pas pour les décisions « statutaires »

### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu 2004
- Bilan des activités 2004
- Bilan financier
- Election d'un nouveau Président
- Projets 2005

### **1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée Générale de 2004**

Ce point ayant été omis, il sera remis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire du 8 avril 2005.

### **2. Bilan des activités 2004**

Isabelle LECLERCQ liste les activités prises en charge par le comité d'animation en 2004 :

- Piscine (K BROUSSET)
- Cassettes vidéo (L ETIENNE)
- Vidéo-club (K BROUSSET)
- Spectacles (C YENDJADJ)
- Nigloland (C YENDJADJ)
- Œnologie (Th BOULOGNE – TH ADNOT)
- Biscuit Mistral (M BOUJEAT)
- Tissel (I LECLERCQ)
- Salangane (I LECLERCQ)
- Chocolats Léonidas et Jeff de Bruges (Ch NININO)
- Produits du terroir, fruits (Ph BELLOY)
- Mathon : reprise de l'activité par MH COPIN
- Noël (B KNAUF)
- Cinéma, tickets (C VANHERSECKE)
- Cinéma projections privées (MH COPIN) : comme demandé lors de l'Assemblée Générale du 16 mars 2004, 2 projections privées ont été organisées : « RRrr ... » et le troisième volet de « Harry Potter »
- Repas : il a été annulé, faute de volontaire pour prendre en charge son organisation.
- Maintenance du site intranet de l'amicale (S ROZE)

### **Les nouveautés :**

- Equitation Cette année, une nouvelle activité est proposée aux adhérents. L'Amicale a mis en place un système d'achat d'heures de poney et de cheval au Cercle équestre de la Fermette, à la Rivière de Corps, avec lequel elle a signé une convention. L'Amicale vend à ses adhérents des cartes de 10 heures de poney pour les enfants à 80 euros (au lieu de 100 euros) et de cheval pour les adultes à 100 euros (au lieu de 130 euros). Elle délivre à ses adhérents des bons numérotés. Les Amicalistes, après avoir signé les bons, les déposent au secrétariat du centre équestre qui refacture les bons ainsi vendu. L'Amicale ne



prend pas en charge l'adhésion au club ni la licence sportive obligatoire. Carine BURET se charge de cette nouvelle activité.

Le centre équestre propose beaucoup de choses, telles que des stages courts, des stages longs, des stage d'une demi-journée. Elle compte plus de 400 adhérents.

- Produit du terroir, canard Nicolas BUCLET a proposé cette année une offre de produit de la ferme : canard et ses produits dérivés
- Carte Cezam : Isabelle LECLERCQ a proposé cette activité qui a doucement démarré

### **3. Bilan financier**

La trésorière explique le bilan à l'assemblée.

La subvention de l'UTT) pour 2004 a été de 11 000 euros (il est identique pour 2005).

L'amicale a collecté 2 266 euros grâce aux cotisations de ses adhérents (126).

Elle a sorti 850 euros de ses placements pour son fonctionnement.

Pour information, la subvention figure dans le contrat quadriennal. Son montant est donc invariable pendant les quatre années du contrat, soit jusqu'en 2004.

La subvention est votée au Conseil d'Administration de l'UTT.

### **4. Election du nouveau président de l'Amicale de l'UTT**

Isabelle LECLERCQ laisse son poste vacant. Elle explique à l'assemblée qu'elle souhaite libérer son poste après cinq ans et demie et qu'une nouvelle personne au sein du bureau apporterait d'autres idées, peut-être d'autres orientations à l'association.

Aucun adhérent n'ayant déclaré officiellement sa candidature, elle demande à l'assemblée si une personne désire prendre le poste.

Personne ne se déclarant candidat, Caroline VANHERSECKE explique qu'il est possible de modifier les statuts pour intégrer un membre de plus au bureau, qui ne compte que trois personnes à l'heure actuelle, ce qui pourrait d'une part permettre aux autres personnes de partager la responsabilité des décisions à prendre et, d'autre part d'avoir plus de poids au sein de l'établissement.

Pour une modification des statuts –cf règlement intérieur- il faut provoquer une Assemblée Générale extraordinaire.

Cette demande est adoptée à l'unanimité.

### **5. Projets 2005**

La secrétaire liste les différentes activités proposées :

- Piscine (K BROUSSET) : Cette année, l'amicale a étendu son offre en acquérant des cartes de 20 entrées adultes et 20 entrées enfants.
- Cassettes vidéo (E LEONNE)
- Vidéoclub (K BROUSSET)
- Spectacle (C YENDJADJ)
- Oenologie : Valérie THEVENIN explique que son fonctionnement a été modifié. Cette année, il n'y aura plus de réunions régulières, mais quelques sorties dans l'année.
- Carte Cezam (I LECLERCQ) : davantage d'amicaliste ont adhéré à cet organisme.

Et la liste des responsables dans la centrale d'achat :

- Biscuits Mistral (M BOUJEAT)
- Tissel (I LECLERCQ)
- Salangane (I LECLERCQ)
- Chocolats Léonidas et Jeff de Bruges (Ch NININO)
- Produits du terroir, fruits (Ph BELLOY)
- Produits du terroir, canards (N BUCLET)

## Les Activités

- Nigloland (C YENDJADJ) : Les tarifs des tickets de groupe ayant augmentés, l'Amicale répercutera cette augmentation, faisant ainsi passer le prix de 10.50 euros à 11 euros, sachant que l'Amicale n'avait pas répercuté l'augmentation du printemps 2004.
- Châtel (Valérie THEVENIN) : cette année, il y a beaucoup de nouveaux dans le groupe. L'Amicale participe de 900 euros pour le voyage et 10 euros par participant pour la partie œnologie couplée à cette sortie.
- Cinéma, tickets (C VANHERSECKE) : il est possible que le prix des tickets augmente, les tarifs préférentiels ayant augmenté de 50 centimes récemment. l'amicale de l'UTT ne répercutera pas cette augmentation.
- Cinéma, projections privées au Ciné City (MH COPIN) : 2 projections sont proposées cette année : le troisième volet de la *Guerre des étoiles* (sortie le 18 mai) et le quatrième volet de *Harry Potter* (sortie en novembre). Marie-Hélène Copin explique son choix. Le premier est destiné plutôt aux adultes et le second à tous les publics. Les dates de sorties étant éloignées l'une de l'autre, ceci permet de proposer 2 séances à 6 mois d'intervalle. Le but de ses projections privées est de bénéficier de meilleures conditions : projections dédiées à l'UTT et films projetés sans publicité.  
Les 2 séances sont adoptées à l'unanimité.  
Valérie THEVENIN propose que l'on organise un repas qui suivrait les séances. L'idée soulève un échange entre les amicalistes. Ce projet sera étudié à l'occasion.
- Noël (B KNAUF) : Bernadette KNAUF propose d'augmenter la participation de l'amicale pour ses adhérents en passant la contribution de 23 euros à 25 euros par enfant et en laissant 12 euros pour les enfants de non amicalistes..
- Equitation (C BURET)
- Repas : le repas de fin d'année posant des difficultés organisationnel (volontaires pour l'organiser, logistique, date) il est décidé de faire un barbecue en septembre.
- Maintenance du site intranet de l'amicale (S ROZE)

Lors d'activités plus onéreuses, il est demandé de proposer des tarifs selon les possibilités financières de chacun. Mais cela est impossible. L'Amicale n'est pas compétente à juger des conditions financières de chacun et ne souhaite pas s'immiscer dans la vie privée de chacun. La trésorière rappelle qu'il est toujours possible d'obtenir des conditions de paiement (mise du chèque à la banque à une date précise, étalement du paiement) si l'on connaît des difficultés financières.

Le quorum n'étant pas atteint une Assemblée extraordinaire est convoquée elle se réunira le 8 avril à 14h.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Validation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 avril 2004
- Montant de la cotisation 2006
- Modification de la composition du bureau de l'Amicale (article 11 des statuts)
- Election de nouveaux membres au sein du Comité d'Animation

L'Assemblée générale est levée à 17h40.

Fait à Troyes le 24 mars 2005

La Présidente